

Note d'analyse - Fréquentation des séjours collectifs de mineurs en 2020-2021

Editorial

Pour la 4^{ème} fois depuis le printemps 2019, l'OVLEJ vous propose un bulletin fondé sur l'analyse des statistiques produites et diffusées par la DJEPVA-INJEP. Celles-ci concernent les données relatives à l'activité réalisée par les accueils collectifs de mineurs au cours de la période allant du mois de septembre 2020 au mois d'août 2021 (publiées à l'automne 2021).

Cette campagne, comme la précédente, s'est déroulée dans un contexte très fortement marqué par la crise sanitaire liée à la COVID-19. Cela s'est traduit, en fonction des périodes, par la fermeture des accueils collectifs ou, lorsqu'ils ont été ouverts, par la mise en œuvre de protocoles, sûrement nécessaires mais souvent contraignants, pour les organisateurs et leurs personnels, pour les enfants et les jeunes, quand ils n'ont pas été un frein à l'inscription pour certaines familles.

Au regard de la complexité du secteur et de la diversité des offres de séjours, de l'ajustement permanent des cadres et réglementations en réponse aux enjeux sanitaires, l'analyse des données de fréquentation des séjours collectifs ou d'ouverture des accueils de loisirs doit se faire avec une attention particulière et doit prendre en compte les éléments contextuels à leur production. Ainsi, nous avons décidé de vous présenter dans ce bulletin n°57 un regard centré uniquement sur les séjours collectifs, avant de consacrer de façon spécifique notre prochain bulletin n°58 aux accueils de loisirs.

Après une période 2019-2020 qui a vu la fréquentation des séjours collectifs chuter de plus de 50 %, on peut globalement dire que l'année 2020-2021 qui vient de s'écouler, avec ses presque 900 000 départs, traduit une relative reprise de l'activité. L'augmentation de 34 % du nombre des départs par rapport à la période précédente est un indicateur global qui peut être encourageant, même si celui-ci ne permet pas encore de rejoindre le niveau des 1,4 million de séjours enregistrés avant la crise.

Si l'effet du dispositif « colos apprenantes » n'est sûrement pas absent de ce début de reprise, puisqu'il a accompagné voire permis le départ de plus de 80 000 enfants et jeunes (dont de nombreux néo-partants), c'est surtout et encore la mobilisation de tous les acteurs du secteur et la confiance qui leur est accordée par les familles qui ont été les principaux vecteurs de ce rebond dans un contexte où les séjours à l'étranger sont quasiment absents et où les courts séjours et les séjours « activité accessoire » peinent encore à se relancer.

Gageons ici, au regard des éléments d'analyse présentés dans ce bulletin, que les organisateurs de séjours collectifs de mineurs, dont l'utilité et la pertinence sociales ne sont plus à démontrer, sauront sortir de la période de crise en retrouvant rapidement le niveau d'activité et de réponse aux besoins sociaux qu'ils offraient avant celle-ci.

Luc Greffier,
Président de l'Ovlej

La crise sanitaire liée au coronavirus et les mesures prises par le gouvernement pour contenir et/ou limiter la propagation du virus (depuis mars 2020) ont eu de forts effets sur la fréquentation des accueils collectifs de mineurs (ACM), et notamment celle des séjours collectifs de vacances. L'année scolaire 2020-2021 s'inscrit dans le même contexte que le premier semestre 2020, entre protocoles sanitaires et fermetures de certains accueils collectifs sur diverses périodes. L'analyse des données de fréquentation de ces accueils ne peut donc se faire qu'avec une attention particulière portée à ces divers éléments contextuels.

Ce nouveau Bulletin tente d'apporter des éléments de lecture clairs, pour mieux comprendre les évolutions de fréquentation des séjours collectifs durant l'année 2020-2021 (septembre à août). Les analyses proposées portent sur les données diffusées par l'INJEP (source : DJEPVA, fichiers SIAM ; traitement INJEP-MEDES).

Éléments de contexte

L'analyse des données de fréquentation de l'année 2019-2020 (Bulletin n°54) avait montré l'ampleur des effets de la crise sanitaire sur les départs en séjours collectifs. Avec seulement 669 823 départs de mineurs (tous types de séjours confondus), ces effectifs accusaient une baisse de 53 % par rapport à l'année précédente. Rappelons nous que les séjours collectifs avaient pu être organisés sans contrainte sur les trois premières périodes de vacances scolaires (automne et Noël 2019, hiver 2020), mais que, compte tenu d'un confinement de la population, ils n'avaient pas pu être organisés sur les vacances de printemps. Les organisateurs avaient su au mois de juin 2020 que les séjours pourraient être organisés sur les congés d'été, avec un protocole sanitaire à mettre en place sur le terrain. L'organisation tardive, l'annulation de certains séjours (notamment ceux se tenant à l'étranger), les craintes de certaines familles ont été autant de freins aux départs durant l'été 2020. No-

tons néanmoins que la mise en œuvre du dispositif « colos apprenantes » a permis le départ de plus de 60 000 mineurs, dont nombre d'entre eux ont découvert les colonies de vacances.

Sur l'année 2020-2021, les séjours collectifs ont pu être organisés sur les vacances d'automne, toujours avec un protocole sanitaire. Vacances néanmoins marquées, sur les derniers jours, par un nouveau confinement effectif à partir du 29 octobre, alors même que certains enfants étaient encore en séjours. Sur ces premières vacances scolaires, le dispositif « colos apprenantes » a été renouvelé. Durant les trois périodes de vacances suivantes (Noël 2020, hiver et printemps 2021), les organisateurs n'ont pas pu organiser de départs, à l'exception des séjours adaptés (s'adressant aux mineurs en situation de handicap). Enfin, les séjours ont pu se tenir sur les congés d'été, toujours à la condition de respecter un protocole sanitaire. Le dispositif « colos apprenantes » a été remis en œuvre sur ces vacances estivales.

Sources et méthodologie

A travers sa base de données SIAM, la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) recueille, chaque année, diverses données sur les accueils collectifs de mineurs en France.

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), rattaché au directeur de la DJEPVA, a pour mission de traiter ces données au travers de la Mission enquêtes, données et études statistiques (MEDES).

Pour les données sur les périodes septembre 2009 – août 2010 à septembre 2020 - août 2021 (données révisées et mises à jour au 3 novembre 2021), neuf fichiers (sous format Excel) ont été diffusées. Ils sont accessibles sur le site de l'INJEP à l'adresse suivante : <https://injep.fr/donnee/accueils-collectifs-de-mineurs-colonies-et-centres-de-vacances-centres-aeres-et-de-loisirs-scoutisme-2020-2021/>

Chaque fichier correspond à un type d'accueil (accueils collectifs sans hébergement, avec hébergement et accueils de scoutisme) et à un territoire (national, régional, départemental).

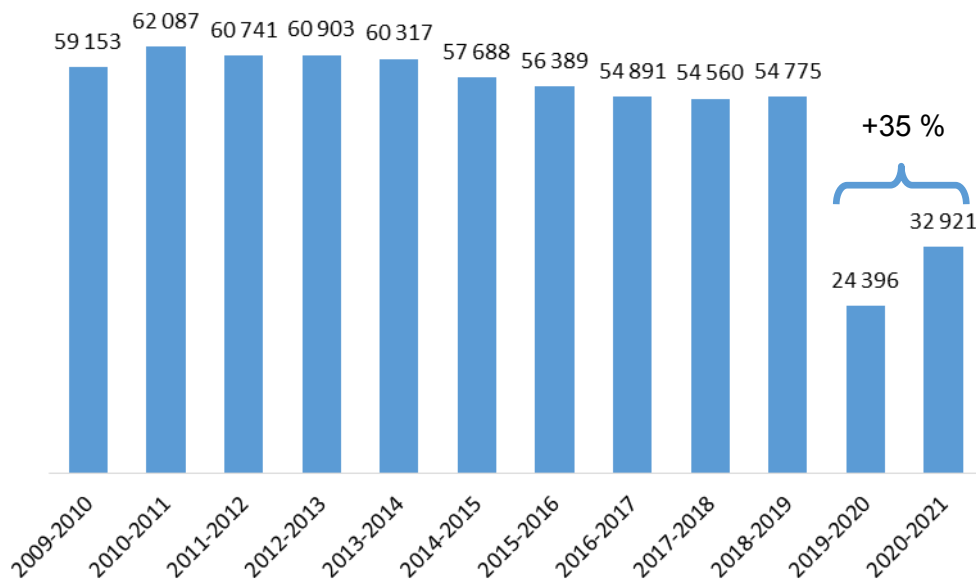
Par la publication de ce Bulletin, l'Ovlej propose aux acteurs du champ de l'animation une aide à la lecture et à l'analyse de ces données.

Si, sur l'année 2020-2021, les effectifs de départs sont plus importants que sur l'année précédente (897 585 départs, soit +34 %, voir graphique 2), ils ne retrouvent pas, pour autant, les niveaux d'avant crise sanitaire (-37 % par rapport à l'année 2018-2019). Il est néanmoins compliqué de comparer les données par années. En effet, avant la crise sanitaire, toutes les périodes de vacances scolaires faisaient l'objet de départs alors que ce n'est plus le cas ces deux dernières années. De

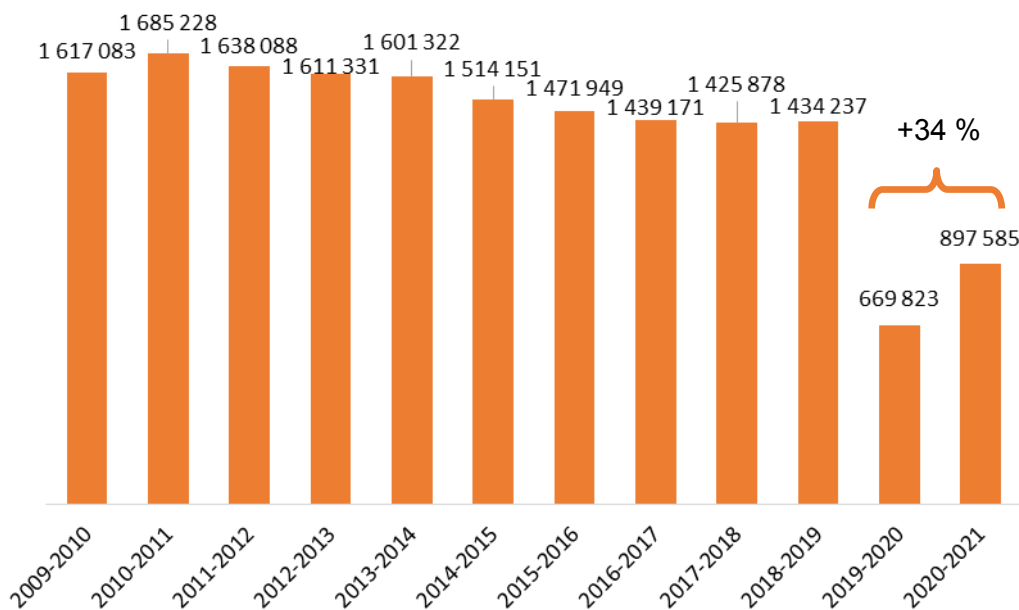
la même manière, si les séjours en France ont pu être organisés, ceux à l'étranger ont quasiment disparu.

L'Ovlej a donc souhaité prendre en compte ces éléments contextuels dans les analyses proposées dans ce Bulletin. Si ces éléments peuvent venir complexifier la lecture des données, ils sont néanmoins nécessaires pour bien comprendre les évolutions en cours sur ces années si particulières.

Graphique 1 : Nombre de séjours collectifs organisés selon l'année (toutes périodes et tous types de séjours confondus)



Graphique 2 : Effectifs de départs de mineurs en séjours collectifs selon l'année (toutes périodes et tous types de séjours confondus)



Fréquentation des séjours collectifs selon la période de départ et la destination

Si l'on compare les données de fréquentation de l'année 2020/21 à celles de l'avant crise sanitaire (2018/19), seules deux périodes de vacances sont comparables (au sens où les organisateurs ont pu organiser des séjours sans autre contrainte que le protocole sanitaire).

Les vacances d'automne enregistrent une relative stabilité par rapport à l'automne 2018, comme nous pouvons le voir sur le tableau ci-dessous. Notons que l'automne 2020 a bénéficié du renouvellement des séjours « colos apprenantes », dispositif mis en œuvre à la sortie du premier confinement, vécu par les Français au printemps 2020.

Les vacances d'été par contre, accusent une baisse de -25 % et n'atteignent pas le million de départs « habituel ». Notons que le mois de juillet enregistre une baisse de -30 % par rapport à l'été 2019, tandis que pour le mois d'août, cette diminution est de -17 %.

Nous remarquons, enfin, que le mois de juin enregistre à l'inverse une hausse. Celle-ci s'explique par la mise en œuvre du Service National Universel (voir encadré).

Bien que les effectifs de départs de l'été n'aient pas retrouvé les niveaux d'avant crise, il est tout de même intéressant de noter que l'année 2020/21 enregistre un nombre de départs global plus important que l'année précédente (2019/20) alors même que trois périodes de vacances n'ont pas pu voir l'ouverture des séjours collectifs.

Tableau 1 : Répartition des effectifs de départs de mineurs selon la période de vacances et l'année (tous types de séjours confondus et quelle que soit la destination)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Évolution 2020-21 par rapport à l'avant crise
Vacances d'automne	59 657	63 638	59 409	0 %
Vacances de Noël	11 460	10 482	1 747	/
Vacances d'hiver	151 686	149 676	4 651	/
Vacances de printemps	103 291	7 224	3 254	/
Vacances d'été	1 088 579	425 671	820 908	-25 %
• Mois de juin	13 248	609	19 990	+51 %
• Mois de juillet	736 432	251 075	518 373	-30 %
• Mois d'août	338 899	173 987	282 545	-17 %
Autres périodes*	19 564	13 132	7 616	-61 %
Ensemble des départs	1 434 237	669 823	897 585	-37 %

* Les « autres périodes » concernent les week-end ou les congés autres que ceux de métropole.

Les cases en rose concernent les périodes où de nombreux accueils de loisirs ont été suspendus.

Focus sur les séjours de cohésion dans le cadre du Service national universel

En 2019, l'Etat expérimente la mise en place du Service national universel (SNU) dans 13 départements. C'est près de 2 000 adolescents volontaires qui partent ainsi sur ces séjours. Ces départs sont alors comptabilisés dans les données de fréquentation des séjours collectifs, dans les « séjours spécifiques ».

Ce dispositif doit être généralisé à l'ensemble des 15-17 ans dans les prochaines années. En 2020, compte tenu de la crise sanitaire, ils n'ont pas été renouvelés. **En 2021, ces séjours de cohésion ont accueilli près de 15 000 jeunes.** Ils ont été organisés du 21 juin au 2 juillet dans tous les départements, outre-mer compris. La participation s'est faite, comme en 2019, sur la base du volontariat.

Si l'analyse par période est importante, il est également nécessaire de prendre en compte la question de la destination. En effet, comme le montre le tableau 2, les séjours à l'étranger sont les plus impactés par les effets de la crise sanitaire. **Ils « disparaissent » ainsi quasiment : nous passons de 167 897 départs à l'étranger en 2018/19 à 15 466 en 2020/21, soit une baisse de -91 %.** L'année 2020/21 n'a pas permis une reprise de ces séjours. Le nombre de départs continue ainsi à diminuer.

Pour les séjours en France métropolitaine, la reprise se fait sentir sur l'année 2020/21. Le niveau de départ ne retrouve pas les niveaux d'avant crise, la baisse enregistrée (-31 %) est néanmoins bien moindre que celles pour les séjours à l'étranger.

Les séjours dans les DOM-COM sont eux en croissance, passant de 9 427 départs en 2018/19 à 13 394 en 2020/21 (soit +42 %).

Au regard de ces résultats, il est donc pertinent d'observer les effectifs de départs selon les périodes de vacances spécifiquement pour les séjours en France.

Le tableau 3 montre ainsi que, pour les vacances d'automne, les départs progressent de +25 % entre 2018 et 2020. Les vacances d'été ne profitent pas de ce regain. Le nombre de départs en 2021 enregistre une diminution de -17 % par rapport à l'été 2019. Comme indiqué précédemment, la reprise se fait plus sentir sur le mois d'août que sur le mois de juillet (ainsi les baisses sont de -23 % sur le premier mois de l'été contre -9% en août).

Tableau 2 : Répartition des effectifs de départs de mineurs selon la destination et l'année (tous types de séjours confondus)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Évolution 2020-21 par rapport à l'avant crise
Séjours en France métrop.	1 256 913	623 608	868 725	-31 %
Séjours dans les DOM-COM	9 427	8 729	13 394	+42 %
Séjours à l'étranger	167 897	37 486	15 466	-91 %

Tableau 3 : Répartition des effectifs de départs de mineurs pour les séjours en France (métropolitaine + DOM-COM) selon la période de vacances et l'année (tous types de séjours confondus)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Évolution 2020-21 par rapport à l'avant crise
Vacances d'automne	46 904	51 028	58 708	+25 %
Vacances de Noël	10 674	9 630	1 747	/
Vacances d'hiver	131 148	130 194	4 589	/
Vacances de printemps	83 284	6 696	3 232	/
Vacances d'été	976 347	422 118	806 242	-17 %
• Mois de juin	10 226	580	19 888	+94 %
• Mois de juillet	661 505	249 112	508 206	-23 %
• Mois d'août	304 616	172 246	278 148	-9 %
Autres périodes*	17 983	12 671	7 601	-58 %
Ensemble des départs	1 266 340	632 337	882 119	-30 %

* Les « autres périodes » concernent les week-end ou les congés autres que ceux de métropole.

Les cases en rose concernent les périodes où de nombreux accueils de loisirs ont été suspendus.

Fréquentation des séjours selon l'âge

Avant la crise sanitaire, les effectifs de départs par tranche d'âge se répartissaient de la manière suivante :

- 4 % de moins de 6 ans,
- 64 % de 6-13 ans,
- 32 % de 14-17 ans.

Cette répartition n'évolue que peu durant les deux années touchées par la crise sanitaire : la tranche des 6-13 ans représentent toujours près de 2/3 des effectifs de départs. Le tableau 4 montre en

effet que cette tranche d'âge est celle qui enregistre la plus faible baisse (bien que significative : -36 %) par rapport à l'année 2018-2019. Une fois de plus néanmoins, ces données globales sont à lire avec prudence.

La baisse de -39 % pour les adolescents (14-17 ans) est accentuée par la « disparition » des séjours à l'étranger. En effet, lorsque l'on observe uniquement les données pour les séjours réalisés en France (tableau 5), c'est cette tranche d'âge qui enregistre la baisse des effectifs de départs la moins importante : -20 %, contre -33 % pour les 6-13 ans et -49 % pour les moins de 6 ans.

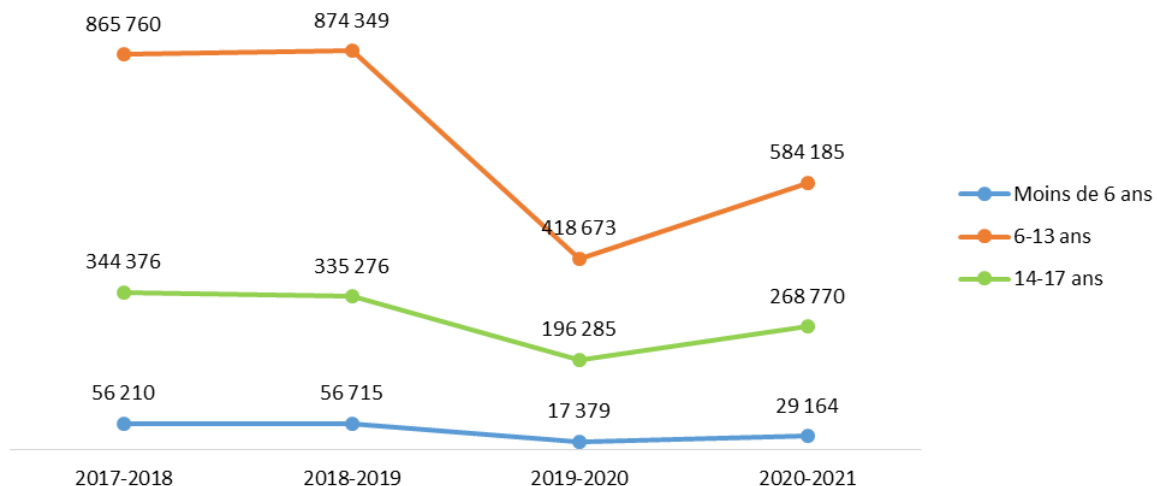
Tableau 4 : Répartition des effectifs de départs de mineurs selon les tranches d'âges et l'année (tous types de séjours confondus et quelle que soit la destination)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Évolution 2020-21 par rapport à l'avant crise
Moins de 6 ans	56 803	17 421	29 197	-49 %
6-13 ans	918 953	431 460	588 132	-36 %
14-17 ans	458 481	220 942	280 256	-39 %

Tableau 5 et graphique 3 :

Répartition des effectifs de départs de mineurs pour les séjours en France (métropolitaine + DOM-COM) selon les tranches d'âges et l'année (tous types de séjours confondus)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Évolution 2020-21 par rapport à l'avant crise
Moins de 6 ans	56 715	17 379	29 164	-49 %
6-13 ans	874 349	418 673	584 185	-33 %
14-17 ans	335 276	196 285	268 770	-20 %



Toujours sur les données concernant les séjours réalisés en France, observons les effectifs de départs durant les deux périodes de vacances qui peuvent être comparées à celles d'avant crise sanitaire (automne et été).

Les vacances d'automne 2018 et 2019 étaient avant crise sanitaire (premier confinement en mars 2020) et nous avons montré dans le Bulletin n°54 que les départs entre ces deux années étaient en progression. **Celles d'automne 2020 se déroulent dans le contexte de la crise sanitaire. Elles maintiennent pour autant des effectifs de départs importants.** Par rapport aux vacances de 2018, elles sont mêmes en progression, tout particulièrement pour les 6-13 ans (+36 %). Nous voyons en effet sur le tableau 6 que 40 882 départs ont été enregistrés pour cette tranche d'âge. Notons que c'est le plus fort effectif atteint pour les 6-13 ans sur les quatre dernières années. Nous pouvons poser deux hypothèses pour expliquer cela : un « report » d'enfants n'étant pas partis en séjours collectifs durant l'été 2020 ; le renouvellement du dispositif « colos ap-

prenantes » sur ces congés, qui a tout particulièrement permis des départs sur cette tranche d'âge.

Concernant les vacances d'été, seules celles de 2019 sont avant crise sanitaire. Celles de 2020 ont fait suite au premier confinement et accusaient de très fortes baisses. Durant l'été 2021, les effectifs de départs progressent par rapport à l'année précédente mais n'atteignent pas, pour les plus jeunes, les niveaux d'avant crise. Comme le montre le tableau 7, les départs des moins de 6 ans enregistrent une évolution de -45 % par rapport à 2019, et ceux des 6-13 ans de -23 %. **Par contre, les départs des adolescents progressent de 3 %.** Ils atteignent ainsi le plus fort effectif (246 395) pour les départs de 14-17 ans sur les quatre dernières années. Notons que cette progression est effective uniquement sur le mois d'août. Et, pour être plus précis encore, c'est sur les séjours de vacances et sur les séjours spécifiques qu'elle s'observe. Rappelons que nous ne parlons ici que des séjours réalisés en France.

Tableau 6 : Répartition des effectifs de départs de mineurs durant les vacances d'automne pour les séjours en France (métropolitaine + DOM-COM) selon les tranches d'âges et l'année (tous types de séjours confondus)

Vacances d'automne	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Évolution 2020-21 par rapport à 2018-19
Moins de 6 ans	1 364	1 723	1 548	+13 %
6-13 ans	30 009	32 638	40 882	+36 %
14-17 ans	15 531	16 667	16 278	+5 %

Tableau 7 : Répartition des effectifs de départs de mineurs durant les vacances d'été pour les séjours en France (métropolitaine + DOM-COM) selon les tranches d'âges et l'année (tous types de séjours confondus)

Vacances d'été	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Évolution 2020-21 par rapport à l'avant crise
Moins de 6 ans	49 864	12 738	27 276	-45 %
6-13 ans	687 248	282 429	532 571	-23 %
14-17 ans	239 235	126 951	246 395	+3 %

Focus sur les « colos apprenantes »

A la sortie du premier confinement et à l'approche des vacances d'été 2020, le gouvernement avait mis en place un plan « vacances apprenantes », regroupant différents dispositifs dont les « colos apprenantes ». Celles-ci ont été mises en œuvre pour la première fois durant l'été 2020. Le dispositif a ensuite été renouvelé pour les vacances d'automne 2020 et celles d'été 2021.

Durant l'été 2020, ces séjours auraient permis le départ de plus de 60 000 mineurs, soit 15 % des départs en séjours collectifs durant ce premier été. Durant l'été 2021, c'est plus de 80 000 départs en « colos apprenantes » qui ont été enregistrés, soit 10 % de l'ensemble des départs de l'été.

Vocabulaire

Séjours de vacances : séjours non spécifiques de cinq jours ou plus.

Séjours courts : séjours non spécifiques de moins de cinq jours.

Séjours spécifiques : séjours sportifs, linguistiques, artistiques ou culturels, rencontres européennes de jeunes, chantiers de jeunes bénévoles, séjours OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse), séjours de cohésion organisés dans le cadre du SNU (Service national universel).

Séjours « activité accessoire » aux accueils de loisirs et de jeunes, nommés aussi « mini-camps » (de deux à cinq jours).

Effectifs de départs de mineurs : Si au cours d'une année, un mineur participe à plusieurs séjours, il sera comptabilisé plusieurs fois. Les données ne portent donc pas sur le nombre de mineurs partis mais bien sur les effectifs de départs de mineurs.

Fréquentation des séjours collectifs selon le type de séjours

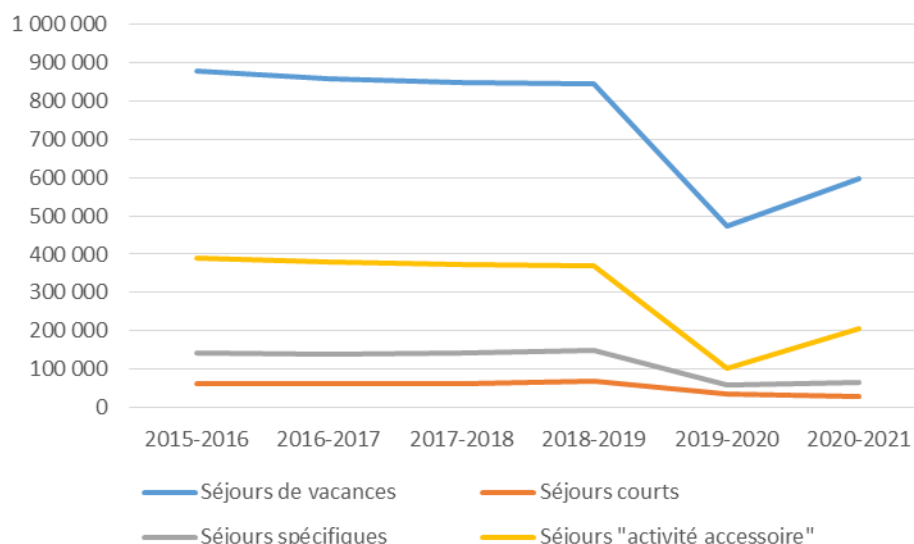
Les dernières années avant la crise sanitaire, les effectifs de départs se répartissaient en moyenne de la manière suivante :

- 60 % des départs sur les séjours de vacances,
- 26 % sur les séjours « activité accessoire » aux accueils de loisirs,
- 10 % sur les séjours spécifiques,
- Et 5 % sur les séjours courts.

Si ces proportions évoluent durant la crise sanitaire, se concentrant d'autant plus sur les séjours de vacances, la « hiérarchie » ne change pas pour autant. Ainsi, sur l'année 2020-21, c'est :

- 67 % de départs sur les séjours de vacances,
- 23 % sur les séjours « activité accessoire »,
- 7 % sur les séjours spécifiques,
- Et 3 % sur les séjours courts.

Graphique 4 : Répartition des effectifs de départs de mineurs selon le type de séjour et l'année (toutes périodes confondues et quelle que soit la destination)



En termes d'effectifs, comme le montre le tableau 8 ci-dessous, si aucun type de séjours ne retrouvent, en 2020-21, les niveaux d'avant crise sanitaire, les séjours de vacances sont ceux qui enregistrent la baisse la moins élevée (-29 % par rapport à l'année 2018-19).

A l'opposé, **les séjours courts sont ceux qui souffrent le plus (-60 %)**. Notons, d'une part que leur fréquentation était en progression depuis plusieurs années (et avait atteint un « pic » sur l'année 2018-2019), d'autre part que ce sont les seuls à ne pas voir leurs effectifs « remonter » par rapport à l'année 2019-2020. Et cette réalité s'observe également sur les données spécifiques aux séjours organisés en France (tableau 9). Cette

très forte diminution de la fréquentation des séjours courts ne s'explique donc pas par la disparition des séjours à l'étranger, qui sont effectivement peu proposés sur ce type de séjours.

A l'inverse, **pour les séjours spécifiques, les séjours à l'étranger étaient très nombreux à être proposés avant la crise sanitaire** (plus de 40 %). Pour ce type de séjour, la baisse enregistrée de la fréquentation est donc en forte relation avec la quasi-disparition des séjours proposés hors France. Comme pour les séjours courts, les effectifs étaient en progression constante avant la crise sanitaire, et avaient atteint un « pic » en 2018-2019 (voir graphique en page suivante).

Tableau 8 : Répartition des effectifs de départs de mineurs selon le type de séjour et l'année (toutes périodes confondues et quelle que soit la destination)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Évolution 2020-21 par rapport à l'avant crise
Séjours de vacances	845 187	473 354	598 632	-29 %
Séjours courts	69 533	34 612	28 144	-60 %
Séjours spécifiques	148 015	57 851	64 824	-56 %
Séjours « activité accessoire »	371 502	104 006	205 985	-45 %
Ensemble des séjours	1 434 237	669 823	897 585	-37 %

Tableau 9 : Répartition des effectifs de départs de mineurs pour les séjours en France (métropolitaine + DOM-COM) selon le type de séjour et l'année (toutes périodes confondues)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Évolution 2020-21 par rapport à l'avant crise
Séjours de vacances	744 243	450 776	587 025	-21 %
Séjours courts	65 513	32 443	28 020	-57 %
Séjours spécifiques	85 975	45 427	61 208	-29 %
Séjours « activité accessoire »	370 609	103 691	205 866	-44 %
Ensemble des séjours	1 266 340	632 327	882 119	-30 %

Graphique 5 : Focus sur les séjours courts et les séjours spécifiques
Répartition des effectifs de départs de mineurs selon le type de séjour et l'année
 (toutes périodes confondues et quelle que soit la destination)

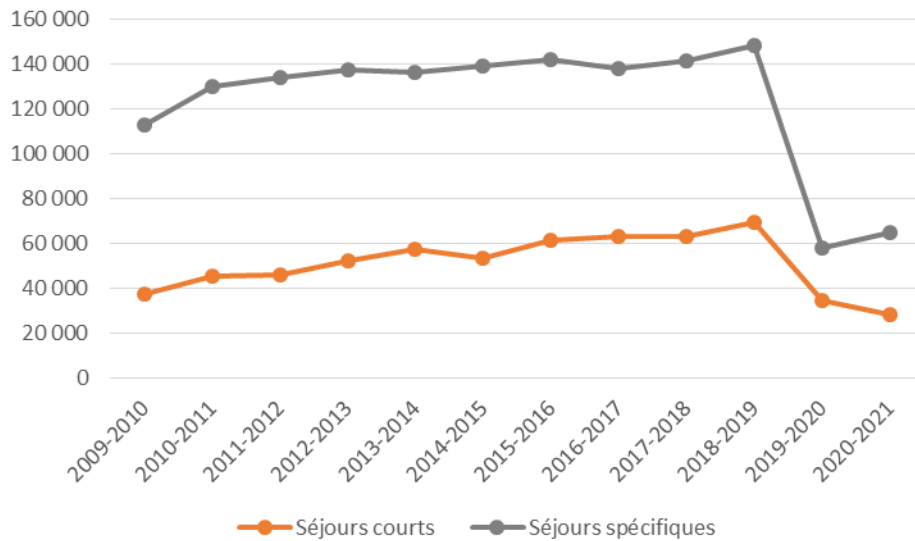
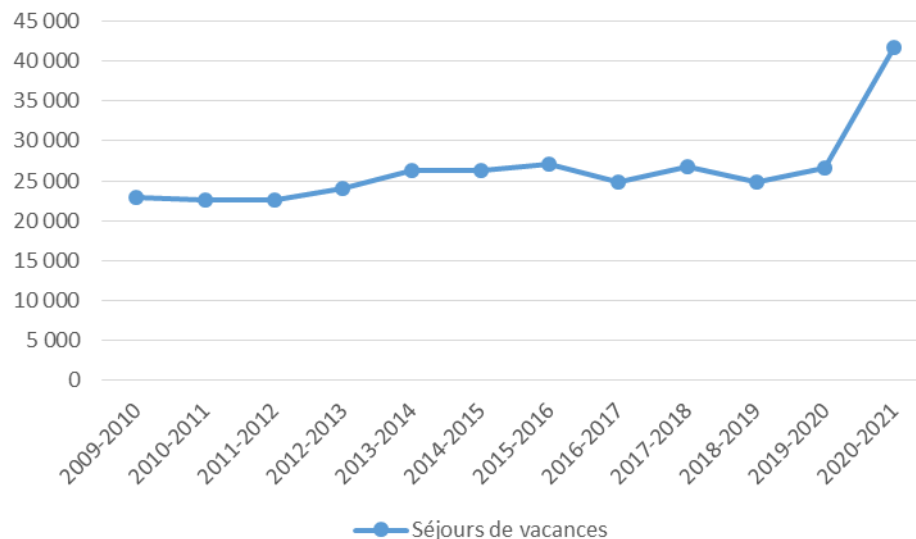


Tableau 10 : Répartition des effectifs de départs de mineurs durant les vacances d'automne pour les séjours en France (métropolitaine + DOM-COM) selon le type de séjour et l'année

Vacances d'automne	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Évolution 2020-21 par rapport à 2018-19
Séjours de vacances	24 855	26 602	41 667	+68 %
Séjours courts	5 478	7 122	3 577	-35 %
Séjours spécifiques	9 549	9 785	6 978	-27 %
Séjours « activité accessoire »	7 022	7 519	6 486	-8 %
Ensemble des séjours	46 904	51 028	58 708	+25 %

Graphique 6 : Focus sur les séjours de vacances
Répartition des effectifs de départs de mineurs durant les vacances d'automne pour les séjours en France (métropolitaine + DOM-COM) selon l'année



Comme nous l'avons fait précédemment, observons maintenant les évolutions des effectifs de départs uniquement sur les périodes de congés comparables avec « l'avant crise », pour des séjours organisés en France.

Pour la période des vacances d'automne, le tableau 10 (en page précédente) montre que les séjours de vacances enregistrent une très forte hausse de la fréquentation (+68 % par rapport à 2018). Comme nous l'avons déjà mentionné, cela s'explique certainement par deux éléments : le report d'inscriptions sur ces congés qui ont fait suite au premier été vécu en temps de crise sanitaire ; le renouvellement du dispositif « colos apprenantes ». Cette hausse s'inscrit ainsi au travers d'un « pic » jamais atteint les années

précédentes (voir graphique 6).

Concernant la période des vacances d'été, il est intéressant de voir que si le mois de juillet 2021 enregistre une baisse de -23 % par rapport à 2019, celle du mois d'août n'est « que » de -9 %.

En effet, sur celui-ci, les séjours de vacances et les séjours spécifiques organisés en France voient leurs effectifs de départs légèrement progresser par rapport à l'avant crise (tableau 12).

Toujours au regard uniquement des séjours organisés en France durant cette période estivale, les séjours « activité accessoire » des accueils de loisirs sont ceux qui souffrent le plus de la baisse de la fréquentation (-41 % pour l'ensemble des vacances d'été).

Tableau 11 : Répartition des effectifs de départs de mineurs durant le mois de juillet pour les séjours en France (métropolitaine + DOM-COM) selon le type de séjour et l'année

	Juillet 2019	Juillet 2020	Juillet 2021	Évolution 2021 par rapport à l'avant crise
Séjours de vacances	370 626	176 984	328 707	-11 %
Séjours courts	18 419	5 594	14 076	-24 %
Séjours spécifiques	26 255	9 430	22 443	-15 %
Séjours « activité accessoire »	246 205	57 104	142 980	-42 %
Ensemble des séjours	661 505	249 112	508 206	-23 %

Tableau 12 : Répartition des effectifs de départs de mineurs durant le mois d'août pour les séjours en France (métropolitaine + DOM-COM) selon le type de séjour et l'année

	Août 2019	Août 2020	Août 2021	Évolution 2021 par rapport à l'avant crise
Séjours de vacances	192 131	133 586	203 529	+6 %
Séjours courts	8 682	3 697	5 645	-35 %
Séjours spécifiques	15 018	11 849	15 346	+2 %
Séjours « activité accessoire »	88 785	23 294	53 628	-40 %
Ensemble des séjours	304 616	172 426	278 148	-9 %

Fréquentation des séjours collectifs selon la destination

Comme nous pouvons le voir sur le graphique 7 ci-dessous, en 2020-21, les départs à destination de l'étranger ne représentent plus que 2 % des effectifs (soit 15 466 départs).

Les départs à destination des Départements, Régions et Collectivités d'Outre-Mer (DOM-COM) conservent eux une part à 1 %, identique à celle des années précédentes.

Les séjours organisés en France métropolitaine ont toujours été majoritaires. Sur l'année 2020-21, comme sur la précédente, leur part a néanmoins progressé du fait de la crise sanitaire. Sur cette dernière année, ils représentent ainsi 97 %

de l'ensemble des départs.

La fréquentation dans les DOM-COM

La fréquentation des séjours dans les DOM-COM représente, en 2020-21, plus de 13 000 départs de mineurs (les données ne nous permettent pas de savoir si les enfants concernés résident dans ces départements ou en France métropolitaine). Cet effectif est en progression par rapport à l'avant crise (+42 %).

Comme le montre le tableau 13, les évolutions de fréquentation sont très disparates selon les territoires. La Guadeloupe et Mayotte enregistrent les plus fortes hausses (respectivement +88 % et +72 %).

Graphique 7 : Part des effectifs de départs de mineurs selon la destination des séjours et selon l'année (tous séjours et toutes périodes confondus)

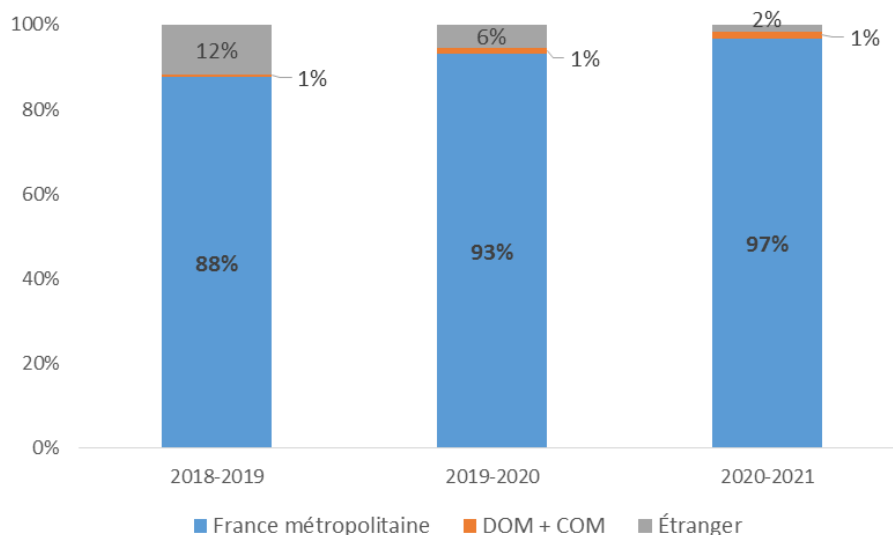


Tableau 13 : Répartition des effectifs de départs de mineurs pour les séjours organisés dans les DOM-COM selon l'année (tous séjours et toutes périodes confondus)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Évolution 2020-21 par rapport à l'avant crise
Guadeloupe	1 050	1 486	1 979	+88 %
Martinique	1 101	933	1 226	+11 %
Guyane	901	153	1 067	+18 %
La Réunion	4 669	4 470	6 363	+36 %
St-Pierre-et-Miquelon	111	56	97	-13 %
Mayotte	1547	1 631	2 662	+72 %
Polynésie française	48	0	0	-100 %
Ensemble DOM-COM	9 427	8 729	13 394	+42 %

La fréquentation en France métropolitaine

Les effectifs de départs selon les régions ne concernent pas le lieu de résidence des mineurs mais le territoire où a eu lieu le séjour collectif.

Pour les séjours organisés en France métropolitaine, la répartition est assez proche de celles des années précédentes. **Les trois régions qui accueillent le plus de mineurs restent l'Auvergne-Rhône-Alpes, la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie.**

En termes d'évolution de fréquentation par rapport à l'avant crise sanitaire, la baisse globale est de -31 % pour l'ensemble de l'année. Sept régions enregistrent des baisses de fréquentation inférieures à cette moyenne (voir cases en jaune dans le tableau 14). C'est la Corse qui affiche la diminution la moins élevée (-1 %), retrouvant presque les effectifs de départs de l'année 2018-2019, malgré une année 2020-21 « à trous » dans les périodes de congés ayant permis l'organisation de séjours.

Six régions, à l'inverse, enregistrent des baisses de fréquentation supérieures à la moyenne. Comme l'année précédente, la région la plus impactée est celle des Hauts-de-France, avec une baisse de fréquentation de -56 %. Cette forte baisse peut s'expliquer par le fait que cette région accueillait majoritairement des séjours « activité accessoire » (81 % des départs en 2018-2019) : nous avons vu précédemment que ce type de séjour est un des plus impactés, en termes de fréquentation, par les effets de la crise sanitaire.

Notons que l'Auvergne-Rhône-Alpes, première « terre d'accueil » des séjours collectifs organisés en France, enregistre également une forte baisse : -41 % par rapport à l'avant crise sanitaire.

Focus sur la durée des séjours collectifs

Si la crise sanitaire a de forts impacts sur la proposition de séjours collectifs et leur fréquentation, elle ne semble pour autant pas avoir eu, ou peu, d'effets sur la durée des séjours.

Tableau 14 : Répartition des effectifs de départs de mineurs pour les séjours organisés en France métropolitaine selon l'année (tous séjours et toutes périodes confondus)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Évolution 2020-21 par rapport à l'avant crise
Auvergne-Rhône-Alpes	247 240	155 681	146 979	-41 %
Bourgogne-Franche-Comté	65 328	36 432	46 191	-29 %
Bretagne	85 041	37 852	69 972	-18 %
Centre-Val-de-Loire	45 027	18 525	28 199	-37 %
Corse	13 354	4 907	13 209	-1 %
Grand Est	71 625	36 890	48 537	-32 %
Hauts-de-France	92 877	19 286	40 641	-56 %
Ile-de-France	46 978	24 045	28 975	-38 %
Normandie	65 569	30 849	47 747	-27 %
Nouvelle Aquitaine	164 475	73 636	133 528	-19 %
Occitanie	152 214	84 995	111 146	-27 %
Pays-de-la-Loire	100 667	38 966	79 666	-21 %
Provence-Alpes-Côte-D'azur	106 518	61 544	73 935	-31 %
France métropolitaine	1 256 913	623 608	868 725	-31 %

En moyenne, un séjour collectif en 2020-21 a duré 6,7 jours, soit la même durée qu'en 2018-19, avant crise sanitaire. Les cinq années précédentes, elle s'était stabilisée à 6,8 jours.

Cette durée moyenne varie évidemment selon le type de séjours, mais également selon la période de vacances et la destination (France/étranger). Ainsi, en 2018-2019 un séjour organisé en France était en moyenne de 5,9 jours, tandis qu'un séjour organisé à l'étranger était de 12,3 jours. Pour les séjours organisés en France, un séjour de vacances durant les congés d'automne durait en moyenne 7,2 jours, contre 9,4 durant les congés d'été (voir tableau 15).

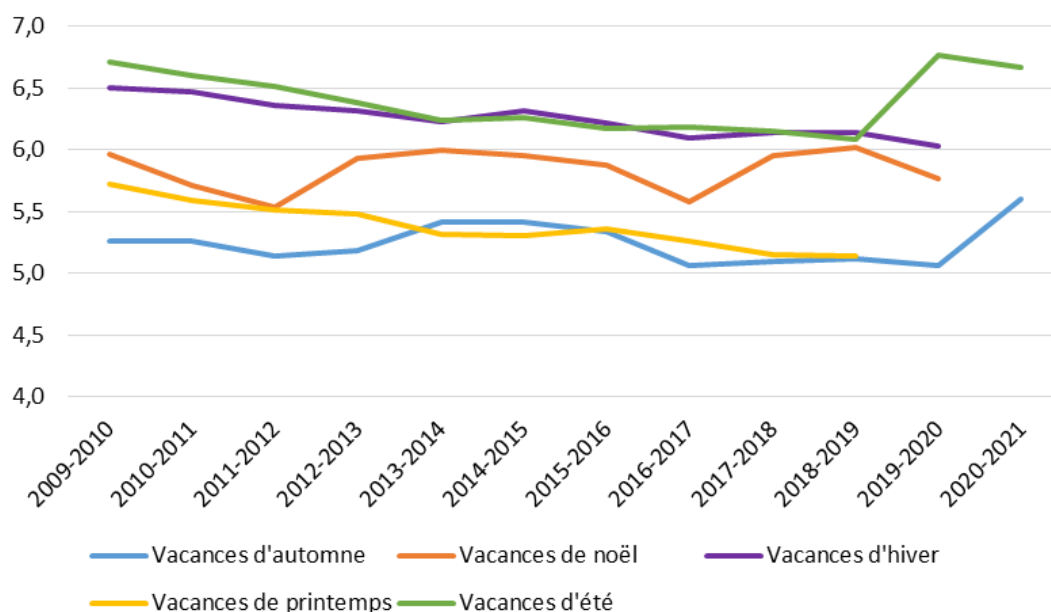
Le graphique 8 ci-dessous montre que certaines périodes de vacances affichent une baisse constante de la durée des séjours organisés en France. C'est le cas des vacances d'hiver, de printemps et d'été.

Concernant les vacances d'été, nous remarquons néanmoins une hausse de cette durée de séjours sur les deux dernières années. Celle-ci s'explique sûrement par la diminution des séjours courts et des séjours « activité accessoire » aux accueils de loisirs. Ces séjours français, organisés sur des durées relativement courtes (en moyenne 3 jours), sont en effet ceux qui souffrent le plus de cette crise sanitaire.

Tableau 15 : Durées moyennes des séjours organisés en France (métropolitaine + DOM-COM) en 2018-2019 selon le type de séjours et deux périodes de vacances

	Vacances d'automne	Vacances d'été
Séjours de vacances	7,2 jours	9,4 jours
Séjours courts	2,9 jours	3,2 jours
Séjours spécifiques	4,5 jours	8,0 jours
Séjours « activité accessoire »	2,9 jours	3,4 jours
Ensemble des séjours	5,1 jours	6,1 jours

Graphique 8 : Durées moyennes des séjours organisés en France (métropolitaine + DOM-COM) selon la période de départ et l'année (tous séjours confondus)



Séjours collectifs : que retenir ?

L'ensemble des données analysées précédemment montre la complexité des effets de la crise sanitaire sur les accueils collectifs de mineurs avec hébergement.

Pour bien comprendre ces effets, il est nécessaire, d'une part de distinguer séjours à l'étranger et séjours en France ; d'autre part d'observer les données au regard des périodes de vacances sur lesquelles les organisateurs ont pu proposer des séjours collectifs aux mineurs, à savoir les vacances d'automne et celles d'été.

Les séjours organisés à l'étranger, qui avaient fortement diminué l'année précédente, avec l'entrée dans la crise sanitaire, ont continué leur baisse en 2020/21. Ils enregistrent ainsi une diminution de leur fréquentation de -91 % par rapport à l'avant crise (année 2018/19). La quasi-disparition de ces séjours, qui séduisaient de plus en plus les familles avant la crise sanitaire, a un fort impact sur les séjours spécifiques. En effet, en 2018/19, c'est 40 % de ces séjours qui étaient proposés à l'étranger. L'impact se fait également sentir sur les départs d'adolescents (14-17 ans), principale « cible » de ces séjours.

Concernant les séjours organisés en France, la reprise se fait sentir par rapport à 2019/20. Pour autant, celle-ci ne permet pas de retrouver des niveaux d'avant crise sanitaire. Du moins, lorsque l'on s'attache aux données globales.

En effet, **les vacances d'automne connaissent un pic de fréquentation, jamais atteint sur les années précédentes.** Elles enregistrent ainsi une hausse de +25 % du nombre du départ par rapport à l'avant crise (2018/19). Cette progression s'explique en fait par une explosion des départs spécifiquement sur les séjours de vacances (+68 %). Nous avons posé comme hypothèses à cela un report de départs non réalisés durant le premier été vécu dans le contexte de cette crise sanitaire, ainsi qu'un déploiement du dispositif « colos apprenantes », renouvelé sur ces vacances d'automne. Notons également que cette période de vacances semblait, avant l'arrivée de la crise, séduire de plus en plus de familles.

Les vacances d'été ne connaissent pas la même évolution. Si la reprise se fait nettement sentir par rapport à l'année précédente (2020), le nombre de départs global reste néanmoins inférieur à celui de 2019. **Pourtant, des « exceptions » sont**

enregistrées. Ainsi, durant le mois d'août, les effectifs de départs en séjours de vacances et en séjours spécifiques progressent par rapport à l'avant crise (+6 et +2 % par rapport à août 2020). Les départs d'adolescents suivent cette même tendance, avec une progression des effectifs de +9 %, tout spécifiquement sur les deux types de séjours cités précédemment. S'agirait-il d'un report d'adolescents qui n'ont pas pu partir sur des séjours à l'étranger ? Ou l'explication est-elle à chercher ailleurs ?

Notons également que la Corse fait figure d'exception, en retrouvant des niveaux de mineurs très proches de ceux de 2018/19, alors même que cette année 2020/21 n'a pas permis l'organisation de séjours sur l'ensemble des périodes de vacances.

Pour terminer sur les séjours organisés en France, signalons que **les séjours courts et les séjours « activité accessoire » aux accueils de loisirs sont ceux qui souffrent le plus de la baisse de la fréquentation.** Si les derniers connaissent une reprise par rapport à l'année précédente, ce n'est pas le cas des séjours courts. Ceux-ci, comme les séjours à l'étranger, continuent de voir leur fréquentation diminuer.

Une fois de plus, l'analyse des données de fréquentation des séjours collectifs prouve qu'il n'est plus possible aujourd'hui de parler des « colos » de manière globale. Les distinctions sont nombreuses entre les différents types de séjours et la crise sanitaire actuelle vient bousculer les tendances observées auprès des publics. Ainsi, certains séjours qui connaissaient des hausses avant crise (à l'étranger et séjours courts) enregistrent les plus fortes baisses sous l'effet de cette crise sanitaire.

Si la Covid-19 complexifie grandement l'organisation de séjours collectifs, notons tout de même que quelques unes des données présentées ci-dessus laissent penser que certaines familles continuent de porter un intérêt aux séjours collectifs. Et les séjours « colos apprenantes », qui ont permis le départ de nombreux primo-partants en séjours collectifs, en 2020 comme en 2021, seront peut-être, espérons-le, un déclencheur à de nouvelles inscriptions en colonies de vacances sur les prochaines années.

Ovlej

ovlej@ovlej.fr / www.ovlej.fr

7 rue Pérignon, 75015 Paris

Association constituée de :

 Jeunesse
au Plein Air

 UNAT
Le service des hommes et des territoires

Directeur de publication : Luc Greffier

Rédactrice : Natacha Ducatez